

Le crowdfunding a déjà séduit 8 % des Belges

■ La formule est plutôt tendance. Et un Belge sur quatre se dit prêt à franchir le pas.

Le crowdfunding est tendance et ne concerne nullement qu'une poignée de personnes. Au contraire même. Quelque 8 % des Belges ont déjà participé à un tel projet de financement collectif.

Plus encourageant encore: 90 % de ces personnes sont prêtes à soutenir de nouveaux projets et 1 Belge sur 4 n'ayant jamais investi dans le crowdfunding envisage de franchir le pas, selon une enquête menée à la demande de Hello bank!

Cette enquête tombe à point nommé puisque la banque 100 % digitale de BNP Paribas Fortis célèbre justement le premier anniversaire de sa plateforme de crowdfunding, Hello crowd !

Les chiffres sont assez parlants. Quelque 530 projets ont été proposés depuis lors. Tous n'ont pas, bien entendu, abouti. Cent-huit projets ont été proposés et 61 ont obtenu le financement requis. Pourquoi une telle différence ? Tout simplement parce que le projet de crowdfunding reçoit le feu vert de la plateforme si elle a obtenu la totalité du montant sollicité, ou plus. Près de 400 000 euros ont

été récoltés pour les 61 projets de la part de 5 637 contributeurs.

Et ce n'est sans doute qu'un début car l'étude menée montre l'intérêt de cette formule de financement alternatif auprès du public.

Il y a tout d'abord les conquis, à savoir les personnes qui ont déjà participé à l'un ou l'autre projet. Leur mise moyenne a été de 256 euros. Les apports ont été divisés en soutien à des projets créatifs, en soutien de projets entrepreneuriaux ou encore de projets sociaux (69 %).

Certains l'ont fait pour la beauté du geste afin de soutenir un beau projet sympa. C'est le cas de 42 % des personnes ayant participé à une opération de crowdfunding : l'apport d'argent a pris la forme d'un don.

La motivation globale est bien entendue de croire au projet, notamment si l'investisseur espère recevoir quelque chose en échange.

L'expérience est en tout cas appréciée par les donateurs, qui sont 90 % à se déclarer prêts à remettre le couvert et sont aussi 85 % à le recommander à leur entourage.

Défiance limitée

Il y a aussi quelques obstacles au dé-

veloppement de la formule.

C'est par exemple le manque d'intérêt pour ce type de proposition, le manque de moyens financiers, le manque de confiance dans Internet et encore le manque de connaissance du crowdfunding.

La défiance à l'égard du crowdfunding est assez limitée, même si 10 % des personnes interrogées estiment que les personnes récoltant des fonds sont des profiteurs.

Quoi qu'il en soit, l'investisseur potentiel ne perd pas le nord : le rendement attendu est important pour 67 % des personnes interrogées et la déductibilité fiscale pour 58 % des sondés. Et le fait que la plateforme de crowdfunding soit gérée par une banque connue est un atout pour un Belge sur deux. De quoi conforter Hello bank ! dans sa démarche.

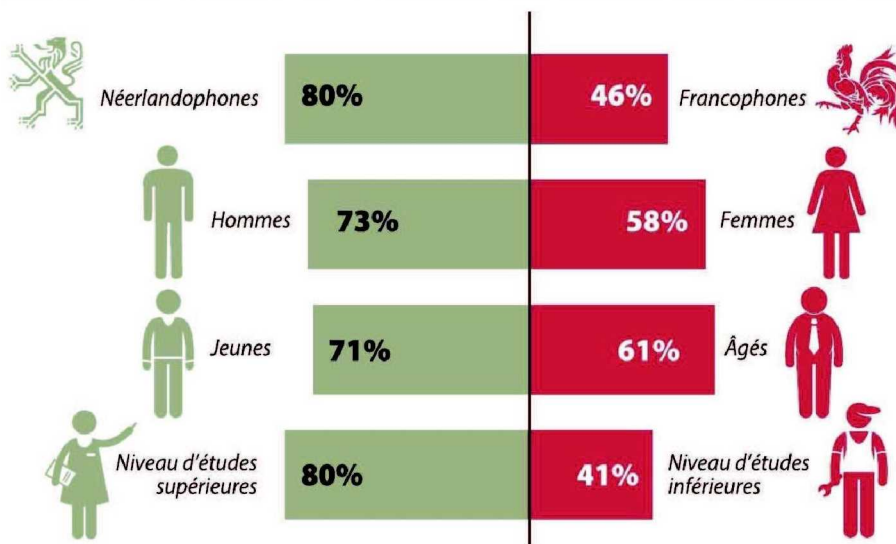
P.D.-D.

67

RENDEMENT ATTENDU

67% des personnes interrogées estiment que le rendement attendu est important pour soutenir un projet de crowdfunding.

Connaissance du crowdfunding



Source : Hello Bank!

IPM Graphics